

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz  
**Herausgeber:** Schweizer Film  
**Band:** 8 (1943)  
**Heft:** 117

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



VIII. Jahrgang · 1943  
 Nr. 117 · Februar

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—  
 Parait mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—  
 Redaktionskommission: G. Eberhardt, J. Lang und E. Löpfe-Benz — Redaktionsbureau: Theaterstr. 1, Zürich  
 Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de  
 Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich  
 Sekretariat Zürich, Bahnhofstraße 89, Tel. 7 65 77  
 Association cinématographique Suisse romande, Lausanne  
 Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2 60 53

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern  
 Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2 90 29  
 Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich  
 Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 3 34 77  
 Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich  
 Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 7 55 22

<b>Sommaire</b>		<i>Page</i>
Questions de principe . . . . .	1	
La production suisse au seuil de la nouvelle année . . . . .	2	
La guerre des adjectifs . . . . .	3	
Ouverture d'un studio à Lausanne . . . . .	3	
« Mrs. Miniver » . . . . .	4	
Bilan de la production française 1942 . . . . .	4	
Nouvelles d'Allemagne . . . . .	5	
La situation du cinéma hongrois . . . . .	5	
Tableau de la production britannique 1942 . . . . .	6	
Deux entretiens avec Walt Disney . . . . .	8	
Une Bibliothèque de scènes filmées . . . . .	9	
Sur les Ecrans du Monde . . . . .	10	
Suisse, France, Allemagne, Italie, Norvège, Suède, U.S.S.R., Grande-Bretagne, Etats-Unis . . . . .	12	
Feuille officielle suisse du commerce . . . . .	12	
Cronache cinematografiche Ticinesi . . . . .	13	
<b>Inhalt</b>		<i>Seite</i>
Die Suisa-Gebühren ab 1943 . . . . .	17	
Schweizerische Filmkammer . . . . .	19	
Offizielle Mitteilungen - Comunicazioni ufficiali . . . . .	19	
Schweiz. Lichtspieltheaterverband		
Zürcher Lichtspieltheaterverband		
Verband Schweiz. Filmproduzenten		
Aufhebung der Luxussteuer		
Bericht über das Schiedsgerichtsverfahren aus Film-Mietverträgen		
Zensurmeldungen aus Basel . . . . .	22	
Aus der Werkstatt des Schweizer Films . . . . .	22	
Albert Jaegglin, zu seinem 60. Geburtstag . . . . .	22	
Schweizerische Umschau . . . . .	23	
Produktionen von Schweizer Spielfilmen in den Jahren 1941 u. 1942	23	
Situationsbericht der amerikanischen Filmindustrie . . . . .	24	
Ungarischer Filmbrief . . . . .	24	
Deutsche Produktionen . . . . .	24	
Ein Film um Mozart . . . . .	27	
Brief aus Schweden . . . . .	28	
Internationale Filmnotizen . . . . .	28	
Deutschland, England, Ungarn, Italien, Norwegen, Spanien, Rumänien, Frankreich, Finnland		
Film- und Kinotechnik . . . . .	31	
Die Lautstärke läßt nach		
Kurzer oder langer Lichtbogen?		

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

## Questions de principe

### IV.

#### Film et Théâtre.

Le problème des rapports, et des différences, entre l'art cinématographique et l'art théâtral continue à préoccuper cinéastes et critiques de cinéma.

Nos lecteurs connaissent toute l'importance de cette question, notamment pour

le film français qui, souvent, se plaît à « illustrer » une pièce à succès, et ils connaissent aussi l'opposition qu'ont suscitée ces films qui, en fait, n'étaient que la « photographie » d'une mise en scène théâtrale. En Suisse, nous avons toujours pensé que le cinéma, si riche en moyens d'expression, a tort de copier le théâtre, qu'il devrait au contraire développer son propre

style. Aujourd'hui, un grand artiste à la fois du théâtre et du cinéma vient d'exprimer ces mêmes idées. A l'occasion de la reprise de son film inspiré de la pièce de H. Kleist « Der zerbrochene Krug » (La Cruche cassée), M. Emil Jannings a publié dans le « Film-Kurier » un article fort intéressant, intitulé « Film und Theater sind zweierlei »... le film est une chose, le théâtre en est une autre.

« C'est un fait », ainsi écrit-il, « que j'ai porté à l'écran cette pièce de théâtre *mot à mot*. Rien d'essentiel n'y a été ajouté et rien n'y a été supprimé. Chaque vers y est prononcé, chaque indication du poète pour la mise en scène traduite en images. Ainsi la question, si le film possède ses lois propres et distinctes de celles du théâtre, semble résolue négativement.

« J'ai dit expressément qu'elle, semble, résolue. Car d'après mes expériences, cette apparence est trompeuse. Si le cinéma ne possédait pas ses propres lois, un film comme « La Cruche cassée » serait extrêmement facile à réaliser. Il suffirait de choisir une mise en scène théâtrale aussi bonne que possible, de la placer devant la caméra, d'allumer les lampes et de tourner.

« Ce qui en résulterait, suffirait certes à chasser du cinéma l'amateur même le plus enthousiaste ».

\*

« On m'accordera sans doute quelque expérience du studio aussi bien que du théâtre. Des centaines de fois, j'ai joué « La Cruche cassée » sur la scène. Que pouvais-je utiliser pour le film de la mise en scène théâtrale? Rien! J'ai dû refaire tout, et autrement que j'en avais l'habitude sur la scène.